

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

## MARCHÉ PUBLIC

FC07173



## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE  
Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES  
Région Guadeloupe, Avenue Paul Lacavé, 97100, Basse-terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 80 40 40, Courriel : dcp-region@regionguadeloupe.fr, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :  
Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION  
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale  
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE  
Services généraux des administrations publiques

### Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ  
II.1.1) Intitulé : Surveillance et inspections détaillées des portiques, potences et hauts-mâts de signalisation sur les routes nationales de Guadeloupe

Numéro de référence : MF23-006

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71631000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

### Services

II.1.4) Description succincte : Le Bureau d'Études Technique désigné, aura pour mission d'aider le maître d'ouvrage, la Région Guadeloupe et le maître d'œuvre, Routes de Guadeloupe, exploitant et gestionnaire du réseau routier national, à entretenir et à pérenniser la politique de gestion des équipements faisant l'objet de ce marché.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 800 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour un seul lot

Mots descripteurs : Signalisation, Surveillance

### II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Surveillance et inspections détaillées des portiques, potences et hauts-mâts de signalisation sur les routes de Guadeloupe

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71631000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Guadeloupe

II.2.4) Description des prestations : Le Bureau d'Études Technique désigné, aura pour mission d'aider le maître d'ouvrage, la Région Guadeloupe et le maître d'œuvre, Routes de Guadeloupe, exploitant et gestionnaire du réseau routier national, à entretenir et à pérenniser la politique de gestion des équipements faisant l'objet de ce marché.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 800 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Accord cadre à bon de commande sans minimum et avec un maximum annuel de 200 000eurosHT reconductible 3 fois dont la durée ne peut excéder 4 ans

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Mots descripteurs : Signalisation, Surveillance

### Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Le dossier candidature contient les éléments suivants : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Présentation d'une liste des principales missions de prestations de services nécessaires à l'exercice de la mission de surveillance et d'inspections détaillées des portiques, potences et hauts mâts de signalisation routière effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le maître d'ouvrage public ou privé ; -Déclaration indiquant les moyens matériels dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature ; - l'attestation de compétences des ingénieurs et techniciens, à affecter à cette mission, leurs CV et leurs expériences sur les 3 dernières années ; - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables des prestations de services de même nature que celle de l'accord-cadre ; -Déclaration indiquant les moyens matériels dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature ; -Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché.

III.1.2) Capacité économique et financière  
Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur ou déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Si le candidat, n'est pas pour des raisons justifiées, en mesure de

fournir les justificatifs requis, il peut apporter la preuve de sa capacité économique par tout moyen approprié.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : • Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années assorties des attestations du destinataire ou une déclaration de l'opérateur. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé. • Effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. • Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment les responsables de prestations de service de même nature que celles du marché. • Les certificats de qualification professionnelle ou tout moyen de preuve équivalent notamment des références équivalentes • Description de l'outillage, du matériel et équipement technique dont dispose le candidat pour la réalisation du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

### Section IV : Procédure

#### IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur  
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation  
22 mai 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou  
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres  
Date : 23 mai 2023 Lieu : Guadeloupe  
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

### Section VI : Renseignements complémentaires

#### VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

ble  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal Administratif de la Guadeloupe, 34 Chélin des Bougainvilliers Cité Guillard, 97100, Basse-terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 38 49 00, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :  
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de la Guadeloupe, 34 Chélin des Bougainvilliers Cité Guillard, 97100, Basse-terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 38 49 00, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS  
13/04/2023

# Abonnez

# VOUS

# en ligne

# leprobant.fr